



# Assemblée Générale statutaire

L'Assemblée Générale du Comité se tiendra le :

**Samedi 1er octobre à 17h30**  
**Siège de l'Association**

*L'Assemblée Générale est constituée des membres à jour de leur cotisation pour l'année 2022 au 30 août 2022 (date de la publication de la convocation sur le site du Comité) .*

*Ces derniers sont donc invités à y assister.*

*Faute de pouvoir être présent, tout membre peut remplir une procuration afin de laisser un autre membre voter à sa place (à retirer auprès de Christian Gavi ou Rachel Detry).*

Ordre du jour :  
Rapport moral  
Rapport financier  
Préparation année 2023  
Questions diverses

Pour le Bureau,

Le président.